

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le six mars deux mille vingt-trois.

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le six mars deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Marie-Thérèse LACOMBE, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Laure BACABE, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Elsa KLAVUN, Marion BORTHELLE, Romain GUIERRE, Anne GALIBER D'AUQUE.

Absents-Excusés : Sébastien VITALI procuration à Nathalie DURAND, Mustapha MOURCHID procuration à Marie-Thérèse LACOMBE, Audrey ROUFFIAC procuration à François COLLADO

Nombre de présents : 16

Date de convocation : 6 mars 2023

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

01 06 2023 : Compte de gestion 2022 du Centre Communal d'Action Sociale :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal le compte de gestion 2022 présenté par le responsable du service de gestion comptable d'Albi qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2022.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2022 par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le code général des collectivités territoriales,

APRES AVOIR DELIBERE

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion établi par monsieur responsable du service de gestion comptable d'Albi pour l'exercice 2022.

Après délibération le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du CCAS.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
François COLLADO



Le Maire,
Patrice DELHEURE



01_06_2023